

# ELIDENS

FR

Chaudière gaz à condensation

## DTG 1300 Eco.NOx Plus / V130 DTG(E) 130 Eco.NOx Plus



Notice d'utilisation



94858859 - 8538-4008F


De Dietrich 


# Sommaire

---


<b>1</b>	<b>Symboles utilisés</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Recommandations importantes</b>	<b>3</b>
2.1	Aération	4
2.1.1	Versions cheminée	4
2.1.2	Versions ventouse	4
2.2	Entretien	4
2.3	Adaptation à un autre gaz	4
<b>3</b>	<b>Description</b>	<b>5</b>
3.1	Chaudières	5
3.2	Tableau de commande	8
<b>4</b>	<b>Chaudière économique</b>	<b>12</b>
<b>5</b>	<b>Mise en service</b>	<b>13</b>
<b>6</b>	<b>Arrêt de la chaudière</b>	<b>13</b>
<b>7</b>	<b>En cas de dérangement</b>	<b>13</b>
<b>8</b>	<b>Messages d'alarme</b>	<b>14</b>

# 1 Symboles utilisés

 **Attention danger**  
**Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens**

 **Renvoi**  
 Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice

**ECS** : Eau Chaude Sanitaire


 **Information particulière**  
 Tenir compte de l'information pour maintenir le confort

**Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit de qualité. Nous vous conseillons vivement de lire les instructions suivantes afin de garantir le fonctionnement optimal de votre appareil. Nous sommes persuadés qu'il vous donnera entière satisfaction et répondra à toutes vos attentes.**


## 2 Recommandations importantes


 **Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.**

 **Toute intervention sur l'appareil et sur l'installation de chauffage doit être réalisée par un professionnel qualifié.**


 **Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).**

 **Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de gaz utilisé.**

 **Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre  $\perp$ .**

 **Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.**

 **Vérifier régulièrement que l'installation est en eau et sous pression.**


 **Pour assurer la protection contre la corrosion des préparateurs d'eau chaude sanitaire équipés d'une anode titane (système de protection Titan Active System®), laisser le tableau de commande toujours sous tension. Pour couper le chauffage ou l'eau chaude sanitaire, utiliser le mode Été ou Antigel (Vacances).**

## 2.1 Aération

---

### 2.1.1 Versions cheminée

---

 **Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.**

**France** : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme à la norme DTU 61.1 (P 45 204) et en particulier à l'instruction relative aux aménagements généraux (Cahier 1764 avril 1982).

**Belgique** : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme à la norme NBN D51-003.

**Allemagne** : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme à la norme VDI 2050 fiche 1 et aux autres réglementations locales en vigueur.

**Autres pays** : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays.

### 2.1.2 Versions ventouse

---


Il n'est pas nécessaire d'assurer une ventilation du local où est installée la chaudière. Il faut ventiler si présence de raccord mécanique sur le gaz.

## 2.2 Entretien

---

- L'entretien, le nettoyage de la chaudière, le ramonage du conduit de fumées et du pot de purge doivent être effectués obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié. Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.

- Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude. Si cette opération se répète plusieurs fois par saison, chercher la fuite et y remédier.

 **Ne pas vidanger l'installation, sauf en cas de nécessité absolue. Exemple : Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.**

## 2.3 Adaptation à un autre gaz

---

### ■ Belgique :

Les opérations nécessaires pour passer d'un gaz à un autre doivent être effectuées par un technicien SERV'élite.

### ■ Autres pays :

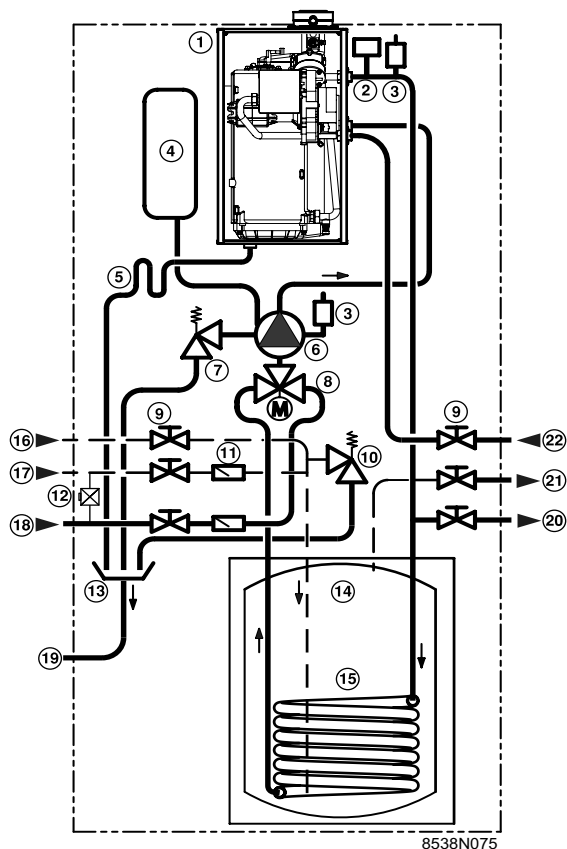
Les opérations nécessaires pour passer d'un gaz à un autre doivent être effectuées par votre installateur.

# 3 Description

## 3.1 Chaudières

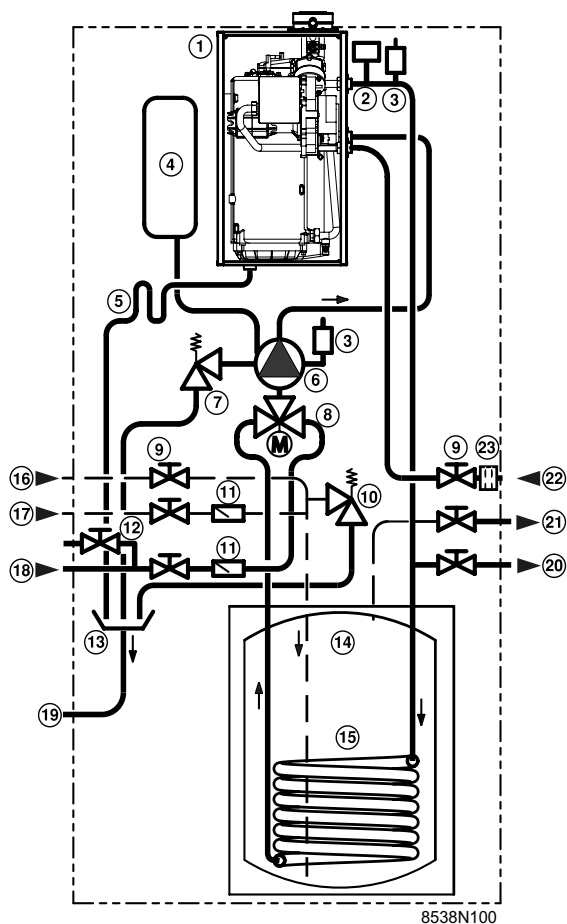
Les modèles présentés sont commercialisés dans les différents pays suivant le programme de vente de ceux-ci.

Colis HE1 - HE2



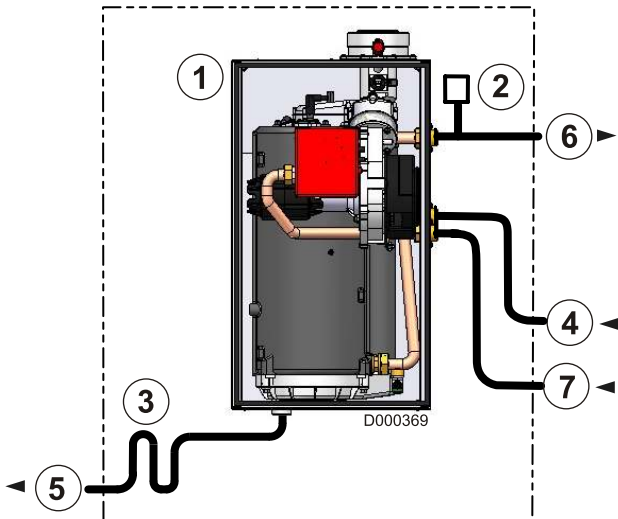
1	Module chaudière à condensation
2	Manomètre électronique
3	Purgeur automatique
4	Vase d'expansion (12 litres)
5	Siphon
6	Pompe modulante
7	Soupape de sécurité (3 bar)
8	Vanne d'inversion
9	Robinet d'arrêt
10	Soupape de sécurité eau chaude sanitaire 7 bar
11	Clapet anti-retour
12	Disconnecteur
13	Entonnoir
14	Cuve eau chaude sanitaire
15	Echangeur
16	Recirculation sanitaire
17	Entrée eau froide
18	Retour chauffage
19	Evacuation des condensats
20	Départ chauffage
21	Eau Chaude Sanitaire
22	Gaz

Colis HE3 - HE4 - HE13 - HE14



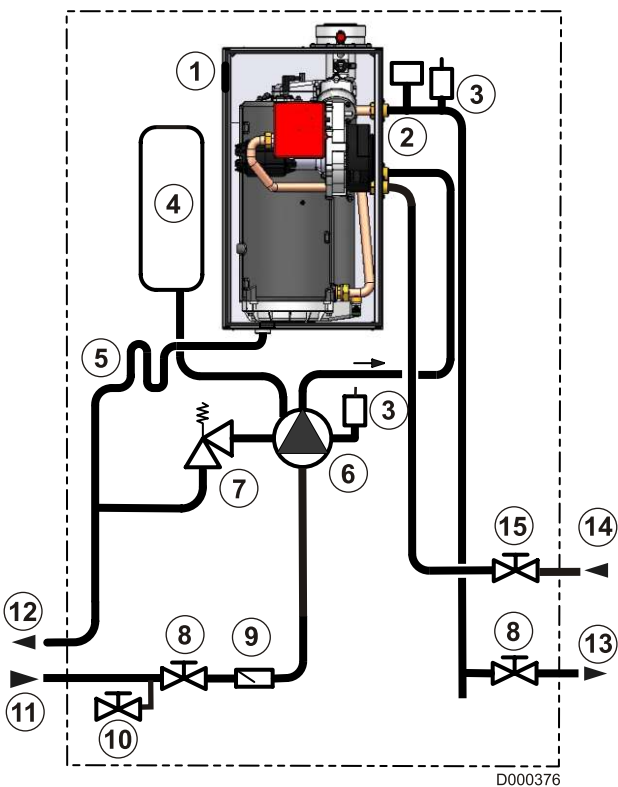
1	Module chaudière à condensation
2	Manomètre électronique
3	Purgeur automatique
4	Vase d'expansion (12 litres)
5	Siphon
6	Pompe modulante
7	Soupape de sécurité (3 bar)
8	Vanne d'inversion
9	Robinet d'arrêt
10	Soupape de sécurité eau chaude sanitaire 7 bar
11	Clapet anti-retour
12	Disconnecteur
13	Entonnoir
14	Cuve eau chaude sanitaire
15	Echangeur
16	Recirculation sanitaire
17	Entrée eau froide
18	Retour chauffage
19	Evacuation des condensats
20	Départ chauffage
21	Eau Chaude Sanitaire
22	Gaz
23	Soupape anti-feu

## Colis GN1 - GN2



1	Module chaudière à condensation (15 kW - 25 kW)
2	Manomètre électronique
3	Siphon
4	Retour chauffage
5	Evacuation des condensats
6	Départ chauffage
7	Gaz

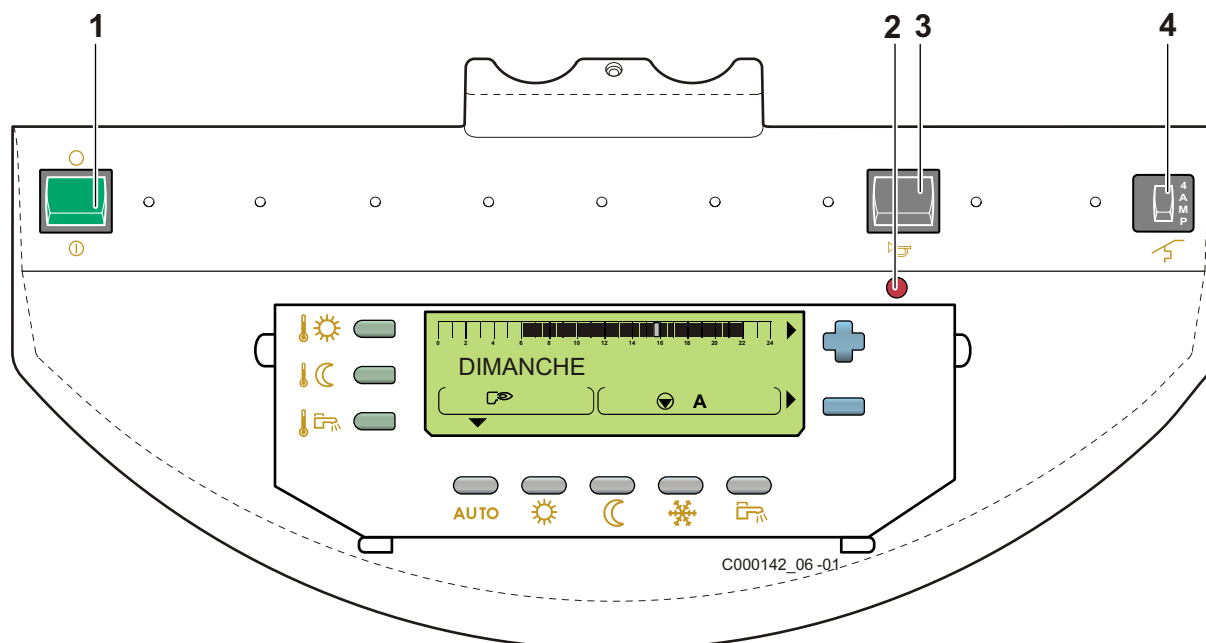
## Colis GN3 - GN4



1	Module chaudière à condensation (15 kW - 25 kW)
2	Manomètre électronique
3	Purgeur automatique
4	Vase d'expansion (12 litres)
5	Siphon
6	Pompe modulante
7	Soupape de sécurité (3 bar)
8	Robinet d'arrêt
9	Clapet anti-retour
10	Robinet de remplissage
11	Retour chauffage
12	Evacuation des condensats
13	Départ chauffage
14	Gaz
15	Robinet gaz

## 3.2 Tableau de commande

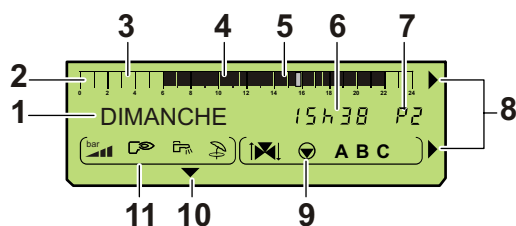
### ■ Composants électromécaniques



1	Interrupteur général Marche / Arrêt
2	Voyant Marche/Alarme LED rouge allumée : Brûleur en sécurité LED rouge clignotante : Fonctionnement anormal
3	Bouton de réarmement du coffret de sécurité
4	Disjoncteur temporisé (4 A) Une seconde protection électrique se trouve sur la carte accessible lorsque l'on retire les couvercles. Il s'agit du fusible : F1 4 ampères à action retardée

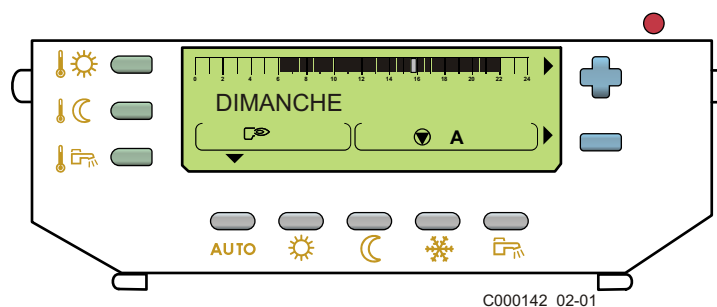


## ■ Afficheur



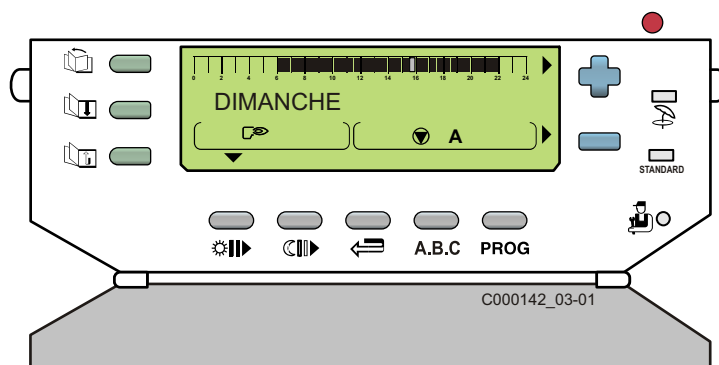
1	Affichage de texte et numérique
2	Barre graphique d'affichage du programme du circuit A, B ou C
3	Zone claire : Période Chauffage à température réduite ou Chargement ballon non autorisé
4	Zone foncée : Période Chauffage à température confort ou Chargement ballon autorisé
5	Curseur clignotant indiquant l'heure courante
6	Affichage numérique (heure courante, valeurs réglées, paramètres, etc...)
7	Affichage du programme actif, P1, P2, P3, P4 ou E : Régime Eté actif
8	Les flèches clignotent lorsque des valeurs de réglage peuvent être modifiées avec les touches + et -
9	<b>Symboles de fonctionnement des circuits</b>
	Ouverture de la vanne 3 voies
	Fermeture de la vanne 3 voies
	Pompe du circuit affiché en marche
A, B, C	Nom du circuit affiché
10	Repère affiché au-dessus du mode de fonctionnement actif
11	<b>Symboles signalant l'état actif des entrées/sorties</b>
	Brûleur en marche
	Brûleur en marche avec une augmentation du niveau de puissance
	Brûleur en marche avec une diminution du niveau de puissance
	Pompe de charge ECS en marche
	Régime été
	Affichage de la pression d'eau dans la chaudière
	Pression insuffisante : ajouter de l'eau (0 - 0.5 bar)
	Ajout d'eau conseillé (0.5 - 1 bar)
	Pression correcte (1 - 2 bar)
	Trop de pression (> 2 bar)

## ■ Touches accessibles lorsque le volet est fermé



Réglage des températures	
	Température Confort
	Température réduite
	Température eau chaude sanitaire
	Permet de régler la température sélectionnée
Touches de sélection des modes de fonctionnement	
<b>AUTO</b>	Fonctionnement selon le programme horaire
	Marche forcée à température confort : - jusqu'à minuit si ▼ clignote - en permanence si ▼ est fixe
	Marche forcée à température réduite : - jusqu'à minuit si ▼ clignote - en permanence si ▼ est fixe
	Mode Antigel
	Mode Chargement du ballon autorisé : - jusqu'à minuit si ▼ clignote - en permanence si ▼ est fixe

### Touches accessibles lorsque le volet est ouvert



	Touche coupure "Eté" manuelle Le chauffage est coupé et la production ECS est assurée. Les symboles  et E sont affichés.
<b>STANDARD</b>	Touche programme "standard" Réinitialisation de tous les programmes horaires
	Touche d'accès aux paramètres réservés à l'installateur
<b>Touches d'accès aux réglages et mesures</b>	
	Défilement des titres
	Défilement des lignes
	Retour au titre ou à la ligne précédente
<b>Touches de programmation</b>	
	Ecriture (par 1/2 heure) de période Température confort ou Chargement ballon autorisé (zone foncée)
	Ecriture (par 1/2 heure) de période Température réduite ou Chargement ballon non autorisé (zone claire)
	Touche Retour
<b>A.B.C.</b>	Touche de sélection du circuit à afficher
<b>PROG</b>	Touche de sélection du programme chauffage actif (P1, P2, P3 ou P4)

## 4 Chaudière économique

---

Cette chaudière assure toutes les fonctionnalités que l'on peut attendre d'une chaudière à condensation. Des techniques de pointe n'ont pas seulement servi à sa conception exceptionnellement économique en termes financiers et énergétiques, et par conséquent écologiques, mais ont également été appliquées pour un confort maximal : chaleur pour toute la maison, eau chaude, utilisation incroyablement simple et fonctionnement en toute tranquillité grâce à son niveau sonore réduit.

La chaudière gaz à condensation au sol ne se contente pas d'utiliser la chaleur contenue dans les gaz d'échappement (perceptible), elle tire également profit de la chaleur latente (cachée). Cette énergie est tirée de la vapeur d'eau produite lors du processus de combustion, et n'est pas exploitée par les chaudières traditionnelles. Les gaz d'échappement sont ici refroidis dans la chaudière, de telle sorte que la vapeur d'eau se condense et que de la chaleur supplémentaire, issue des gaz d'échappement, est introduite dans le système de chauffage. Un algorithme spécial (Active Condens System) optimise le débit et la température de retour vers la chaudière pendant la phase de charge du ballon, grâce à une modulation du circulateur activé par rotation. L'efficacité de la chaudière est ainsi toujours optimale et la capacité de puisage de l'eau potable est augmentée.

La chaudière satisfait aux exigences du Décret allemand relatif aux économies d'énergie (Energie-Einsparverordnung, EnEV) et présente un rapport qualité / prix réellement exceptionnel.

## 5 Mise en service

**⚠** Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

1. Vérifier la pression d'eau dans l'installation plusieurs fois par an. Faire un appoint d'eau si nécessaire.
2. Ouvrir le robinet gaz.


3. Tableau de commande :

Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur .

**i** Produire une demande de chaleur.

## 6 Arrêt de la chaudière

Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur .

**⚠** Sur position Arrêt , le préparateur d'eau chaude sanitaire équipé d'une anode titane n'est pas protégé contre la corrosion.

### Précautions à prendre s'il y a risque de gel

#### Circuit de chauffage :

Utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation. Dans tous les cas, consulter l'installateur.

#### Circuit eau chaude sanitaire :

Vidanger le ballon et les tuyauteries d'eau sanitaire.


### Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé (un an ou plus)

- Fermer le robinet d'arrivée gaz
- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

## 7 En cas de dérangement

Vérifications à faire avant d'appeler l'installateur :

#### Le brûleur ne fonctionne pas :

- ▶ Il fait froid.
  - En cas de présence d'une commande à distance (CDI2 ou FM52), vérifier son réglage d'après sa notice.
- ▶ Il fait froid. Il n'y a pas d'eau chaude sanitaire.
  - Vérifier les réglages des températures et de la programmation horaire.
  - Relever le message d'alarme.
  - Appuyer sur le bouton .
  - Relâcher le bouton. La chaudière redémarre.
  - En cas de problème, voir Messages d'alarme.

#### Le brûleur fonctionne, mais les radiateurs sont froids :

- ▶ Bruits d'air et d'eau dans les radiateurs
  - Purger les radiateurs.
  - Faire un appoint d'eau dans le circuit chauffage.
  - S'il est souvent nécessaire de remettre de l'eau dans l'installation, contacter l'installateur.
  - Si le problème persiste, consulter l'installateur.

▶ Le brûleur fonctionne, mais les radiateurs sont froids

- Si le problème persiste, consulter l'installateur.

#### L'eau chaude met très longtemps à arriver sur certains postes de puisage et pas sur d'autres

Ceci est dû à la longueur des tuyauteries d'eau chaude entre les postes de puisage et la chaudière. Plus la longueur est grande, plus le temps nécessaire pour que l'eau chaude remplace l'eau refroidie dans la tuyauterie est grand.

#### Lorsque vous signalez un défaut à l'installateur, indiquez-lui :

- Type du produit
- Année de fabrication
- Numéro de série
- Type de gaz utilisé

Ces indications se trouvent sur la plaquette signalétique collée sur le ballon.

- Indiquer le défaut relevé.

## 8 Messages d'alarme

### ■ Défaits

En cas de dysfonctionnement l'affichage peut comporter les messages suivants. Contactez votre installateur.

Message	Causes probables	Remède	
DEF.ALLUMAGE	Défaut d'allumage	Réarmer le coffret de sécurité. Contactez votre installateur.	
	Défaut d'ionisation		
	Vanne gaz défectueuse		
	Pas de gaz ou présence d'air dans la conduite		
DEFAUT CVI8	Mauvais positionnement de l'électrode		
	Câble d'allumage ou connecteur électrode défectueux		
	Défaut interne du coffret de sécurité		
DEFAUT CVI9	Défaut d'impulsion électrique de la commande de la vanne gaz		
	Mauvais contact entre le coffret de sécurité et la vanne		
	Commande vanne gaz du coffret de sécurité défectueuse		
DEFAUT CVI10-22	Défaut interne du coffret de sécurité		
DEF.COM.CVI	Défaut de communication entre DIEMATIC et coffret de sécurité		
DEF.MANOMETRE	Défaut du capteur de pression d'eau		Eteindre et rallumer la chaudière pour relancer le chauffage pendant une durée de 72 heures. (Le message reste affiché.) Contactez votre installateur.
DEF. S.AMB.A DEF. S.AMB.B DEF. S.AMB.C DEF. S.DEP.B DEF. S.DEP.C DEF. S.EXT. DEF.S.SOLAIRE DEF. VENTILO DEF.S.PISCINE	Défaut de la sonde correspondante		Contactez votre installateur.
DEF.S.BAL.TP	Le réchauffage du ballon tampon n'est plus assuré		
DEF. S.CHAUD	Sonde chaudière défectueuse		
DEF. S.ECS	Sonde eau chaude sanitaire défectueuse		
TA-S COURT-CIR	Un court-circuit est présent sur le TAS		
TA-S DEBRANCHE	Le TAS est en circuit ouvert		
TA-S HS	Dysfonctionnement interne		

# Garanties

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement. Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

## ■ Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié). Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport. Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité. Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

## ■ France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

## ■ Pologne

Les conditions de garantie sont indiquées sur la carte de garantie.

## ■ Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise nos produits.

## ■ Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

## ■ Italie

La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que les opérations d'installation et d'entretien soient réalisées respectivement par un professionnel qualifié et par une société de service après vente).

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

## ■ Russie

Les dispositions qui précèdent n'excluent en rien les droits du consommateur, qui sont garantis par la loi de la Fédération de Russie au sujet des vices cachés.

Les conditions de garantie et les conditions d'application de la garantie sont indiquées sur le bon de garantie.

La garantie ne s'applique pas pour le remplacement ou la réparation de pièces d'usure suite à une utilisation normale. Parmi ces pièces, on compte les thermocouples, les gicleurs, les systèmes de contrôle et d'allumage de la flamme, les fusibles, les joints.

## ■ Turquie

En conformité avec la législation et la réglementation, la durée de vie du produit pour cet appareil est de 10 ans. Durant cette période, le fabricant et/ou le distributeur est tenu de fournir le service après-vente et les pièces de rechange.

## ■ Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

**DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S.**[www.dedietrich-thermique.fr](http://www.dedietrich-thermique.fr)

Direction des Ventes France  
57, rue de la Gare  
F- 67580 MERTZWILLER  
☎ +33 (0)3 88 80 27 00  
☎ +33 (0)3 88 80 27 99

**DE DIETRICH REMEHA GmbH**[www.dedietrich-remeha.de](http://www.dedietrich-remeha.de)

Rheiner Strasse 151  
D- 48282 EMSDETTEN  
☎ +49 (0)25 72 / 23-5  
☎ +49 (0)25 72 / 23-102  
info@dedietrich.de

**NEUBERG S.A.**[www.dedietrich-heating.com](http://www.dedietrich-heating.com)

39 rue Jacques Stas  
L- 2010 LUXEMBOURG  
☎ +352 (0)2 401 401

**VAN MARCKE**[www.vanmarcke.be](http://www.vanmarcke.be)

Weggevoerdenlaan 5  
B- 8500 KORTRIJK  
☎ +32 (0)56/23 75 11

**DE DIETRICH**[www.dedietrich-otoplenie.ru](http://www.dedietrich-otoplenie.ru)

129090 г. Москва  
ул. Гиляровского, д. 8  
офис 52  
☎ +7 495 988-43-04  
☎ +7 495 988-43-04  
dedietrich@nnt.ru

**DE DIETRICH**[www.dedietrich-heating.com](http://www.dedietrich-heating.com)

Room 512, Tower A, Kelun Building  
12A Guanghua Rd, Chaoyang District  
C-100020 BEIJING  
☎ +86 (0)106.581.4017  
☎ +86 (0)106.581.4018  
☎ +86 (0)106.581.7056  
☎ +86 (0)106.581.4019  
contactBJ@dedietrich.com.cn

**ÖAG AG**[www.o eag.at](http://www.o eag.at)

Schemmerlstrasse 66-70  
A-1110 WIEN  
☎ +43 (0)50406 - 61624  
☎ +43 (0)50406 - 61569  
dedietrich@o eag.at

**WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG**[www.waltermeier.com](http://www.waltermeier.com)

Bahnstrasse 24  
CH-8603 SCHWERZENBACH  
☎ +41 (0) 44 806 44 24  
Serviceline +41 (0)8 00 846 846  
☎ +41 (0) 44 806 44 25  
ch.klima@waltermeier.com

**WALTER MEIER (Climat Suisse) SA**[www.waltermeier.com](http://www.waltermeier.com)

Z.I. de la Veyre B, St-Légier  
CH-1800 VEVEY 1  
☎ +41 (0) 21 943 02 22  
Serviceline +41 (0)8 00 846 846  
☎ +41 (0) 21 943 02 33  
ch.climat@waltermeier.com

AD007NU-AC

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

10/11/2009



85384008 F

94858859

**De Dietrich**

DE DIETRICH THERMIQUE  
57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30